

# « Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre – Distribution & Commerce de détail »



## Les acteurs concernés par le guide :

Le guide s'adresse en priorité :

- Aux **acteurs de la distribution** qui sont ou seront impliqués dans des démarches d'évaluation des gaz à effet de serre ou d'impact environnemental de leur entreprise ;
- Aux **acteurs qui prendront connaissance des évaluations** d'entreprises de distribution et auront besoin de comprendre le contexte sectoriel ou les enjeux des résultats présentés ;
- Aux **professionnels qui proposent d'accompagner les entreprises** dans l'élaboration d'outils et de méthodes pour avancer sur la maîtrise des gaz à effet de serre.

Libellé	Code NAF
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	47

Figure 1 : Filières concernées par le guide

A noter qu'en 2017, les filières concernées par ce guide représentent 165 organisations obligées par l'article L229-25 du Code de l'Environnement sur les bilans GES. A titre d'exemples, 58 bilans publiés par des entités du secteur sont disponibles sur la plateforme en ligne du Centre de Ressources Bilans GES de l'ADEME.

## Le cadre d'élaboration du guide :

La démarche de réalisation s'est construite autour des retours d'expériences d'entreprises du secteur. Le guide vise donc à présenter les résultats des démarches des adhérents de l'Association Technique du Commerce et de la Distribution « PERIFEM » et à proposer une première vision de l'évaluation des GES pour la distribution, dans le but de dégager des approches et méthodologies communes pour le secteur.

Neuf entreprises ont participé au retour d'expériences : 3 du secteur de l'alimentaire, et 1 pour les secteurs du bricolage, de l'électrodomestique, du sport, de l'ameublement, de la jardinerie, et de la vente à distance.

## Pourquoi faire un Bilan GES ?

Réaliser un Bilan GES permet à une organisation d'identifier ses principaux postes émetteurs de GES en vue de mettre en œuvre des actions de réduction de ses émissions, s'inscrivant dans une **démarche de lutte contre le changement climatique et de réduction de ses externalités négatives**.

Cela permet également à une organisation d'identifier sa **dépendance carbone** et **d'anticiper les évolutions** d'un monde décarboné (réglementation ou prix du carbone) en adaptant sa stratégie.

## Chiffres clés du secteur Distribution et Commerce de détail

- En 2015 -

- **837 000** entreprises du secteur en France
- **2 033 000** emplois dans le secteur en France
- **430,5 Mds d'€ de C.A.** réalisé par le secteur

Source : Chiffres clés du commerce – Direction générale des entreprises

# Comment réaliser son Bilan GES ?

## Quels périmètres prendre en compte lors de la réalisation d'un Bilan GES ?

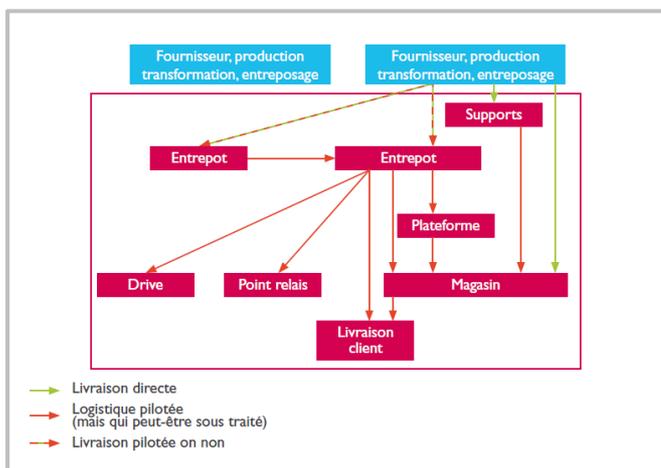
La définition des périmètres à prendre en compte est une étape clé d'une démarche de bilan GES, dont dépendra la représentativité de son résultat. Le guide présente la méthode d'élaboration du bilan et la manière dont celle-ci peut être adaptée au secteur de la Distribution et du Commerce de détail.

Dans un premier temps il s'agit de définir le **périmètre organisationnel** choisi pour la réalisation du bilan (quelles sont les entités concernées par mon étude). Le guide rappelle les différents choix possibles (approche « part du capital » ; approche « contrôle » financier ou opérationnel), mais recommande toutefois de choisir l'approche « contrôle opérationnel ».

En ce qui concerne le **périmètre opérationnel** (quelles sources générant des émissions vont être prises en compte), le guide présente à partir des retours d'expériences une liste des postes pertinents à intégrer, ainsi que pour chacun de ces postes un niveau d'importance en fonction de la proportion des émissions qu'il représente, et selon le type de distribution, alimentaire ou spécialisée (cf. figure 2).

La répartition des émissions entre les différents postes varie selon l'activité et les métiers associés que l'on considère au sein d'une organisation. Le guide propose ainsi une déclinaison de la hiérarchisation des postes pour quatre types d'activités : logistique, commerce, services associés et support (cf. figure 3).

Retrouvez alors des informations relatives aux postes d'émissions, regroupés par grands enjeux (énergie, fluides frigorigènes, transport de marchandises, achats, immobilisations, déplacements collaborateurs, visiteurs et clients, déchets, produits vendus et magasins franchisés) au travers de **fiches méthodologiques** (p.57-p.95). Celles-ci contiennent une présentation détaillée de l'enjeu, des flux associés et des émissions à estimer (cf. figure 4), et des recommandations méthodologiques concernant les principes d'évaluation des émissions et la collecte des données (voir ci-après).



Catégorie d'émissions	N°	Poste Art. 75	Type d'entreprise de distribution		Classification PERIFEM
			Grandes Surfaces Alimentaires	Grandes Surfaces Spécialisées	
<b>Postes liés à l'activité de distribution</b>					
Émissions directes de GES (scope 1)	1	Émissions directes des sources fixes de combustion	++	++	✗
	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	+ à +++ selon taille de flotte de véhicules (voitures, camions) contrôlée		✗
	5	Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)	...	...	...
Émissions indirectes de GES associées à l'énergie (scope 2)	6	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	+++	++	✗
	7	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	+	+	✗
Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	10	Immobilisations de biens	++	+++	✗
	18	Transport des marchandises « non piloté »	+ / +++ selon faible ou forte activité de livraison directe au client		✗
<b>Postes clés de la Chaîne de valeur amont et aval de l'activité de distribution</b>					
...	9	Poste 9 a - Achats de produits ou services	Prépondérant en amont de l'activité de distribution		✳

Classification PERIFEM	
✗	Postes à évaluer pour mise en conformité réglementaire « art. 75 » (Scope 1 et 2)
✗	Postes à évaluer pour contrôler les postes directement impliqués par l'activité de l'enseigne
✳	Postes significatifs de la chaîne de valeur en amont et en aval de la distribution. Leur évaluation est soumise à l'appréciation de l'entreprise de distribution.
	Poste non concerné par l'activité de distribution

Figure 2 : Périmètre d'étude à prendre en compte selon le type d'entreprise de distribution (p.29)

N°	Postes Art. 75 adaptés à la terminologie du secteur	Grandes surfaces alimentaires				Grandes surfaces spécialisées			
		Logistique	Commerce	Services associés	Support	Logistique	Commerce	Services associés	Support
1	Émissions directes des sources fixes de combustion	++	++	++	++	++	+	+	+
2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	+ à +++ selon taille de la flotte contrôlée		++	+	+ à +++ selon taille de la flotte contrôlée		+++	++
6	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	+++	+++	+++	++	++	++	+	+
9	Poste 9 b Achats de produits ou services non vendus	+++	+++	+++	++	++	++	++	+++

Figure 3 : Extrait de la hiérarchisation des postes à prendre en compte au sein d'une entreprise selon le type d'activité (p.31)

Figure 4 : Schéma des flux de livraison de marchandises, extrait de la fiche méthodologique « Transport de marchandises » (p.64)

## Quelles données collecter ?

L'objectif de cette phase est de rassembler un jeu de données qui constitue une **description adéquate de tous les flux** (de matière, d'énergie, de personnes, de capitaux, ...) qui permettent de mener à bien les activités du périmètre organisationnel pendant une année. La collecte de données est une étape essentielle de la démarche de bilan GES, dont va dépendre la précision de son résultat.

Enjeux	Poste Art. 75	Sources potentielles du secteur	Données du scénario optimum de collecte	Données du scénario alternatif de collecte	Ressource "classique"	Facteur d'émission	Pour aller plus loin
Fluides frigorigènes	Poste 4 Émissions directes fugitives	Recharges de gaz frigorigènes des équipements de réfrigération commerciale en magasin : rayons frais et surgelés, chambres froides, ateliers de préparation...	Quantité de recharges en gaz en kg. Type de gaz (R404a, R134a, CO <sub>2</sub> , etc.).	Aucun scénario d'approximation n'est proposé. À minima, évaluer un échantillon représentatif d'établissements.	Maintenance: Déclaration annuelle des recharges par les frigoristes Fiches d'intervention obligatoire des prestataires Comptabilité fournisseur.	Base Carbone® Pas de facteurs si consommation directe de CO <sub>2</sub>	Démarche nationale et réglementaire: déclaration des quantités de fluides récupérés et régénérés par les frigoristes.

Figure 5 : Exemple de données à collecter (p.49-p.56)

Pour chaque poste d'émission, le guide liste les **sources potentielles** correspondantes pour le secteur, et propose pour chacune d'entre elles les données à collecter dans le cadre d'un scénario optimum, dans le cadre d'un scénario alternatif, ainsi que la personne ou le service ressource « classique » à mobiliser au sein de l'organisation (cf. figure 5).

Chaque fiche contient de plus des **recommandations méthodologiques** et précisions issues du retour d'expériences associées à chaque enjeu (cf. figure 6).

Figure 6 : Recommandation méthodologique issue de la fiche méthodologique « Déplacement des collaborateurs » (p.85)



**Recommandation** « DÉPLACEMENTS DES COLLABORATEURS » I - Mettre en place une enquête interne

Une enquête interne réalisée auprès des salariés présente plusieurs avantages. Elle permet premièrement d'obtenir des résultats fiables et à jour sur les déplacements domicile-travail des (taux de réponse constatés élevés: 70%). C'est ensuite la première étape de sensibilisation des salariés aux démarches de mesure et de réductions des GES en cours.

D'après le retour d'expérience, il n'y a pas de différence très significative entre les distances moyennes aller-retour des employés selon la typologie des magasins. Les distances parcourues sont même très cohérentes en fonction des types d'implantation (exemple: 20 km par jour en moyenne pour les grandes surfaces urbaines). En revanche, le taux d'employés qui se déplacent en transport en commun est significativement plus important lorsque le magasin est situé à proximité des centres urbains.

## Quels facteurs d'émissions utiliser ?

Le tableau figure 5 précise également pour chaque source d'émissions où retrouver les facteurs d'émissions nécessaires au calcul. Dans certains cas, le guide fournit directement des facteurs d'émissions spécifiques au secteur (cf. figure 7).

Le guide propose également en annexe 3 (p.121-122) une présentation de la Base Carbone® de l'ADEME et précise pour chaque poste d'émissions l'onglet de la Base Carbone® où retrouver les facteurs d'émissions correspondants.

## Comment réduire ses émissions ?

La mise en place d'un plan d'actions de réduction des émissions est la dernière étape de la démarche de Bilan GES et constitue un point d'entrée pour s'engager dans une stratégie globale de sobriété carbone, fondée sur une démarche de progrès et d'amélioration continue.

	kg CO <sub>2</sub> e par k€	Incertitude	Source
Services faiblement matériels	37	50%	Base Carbone®
Services publics d'utilité générale	145	50%	Guide services non marchand
...	...	...	...

Figure 7 : Exemples de facteurs d'émissions (p.80)

Domaines d'actions	Actions existantes en fonction de leur pertinence	Exemples
Froid commercial	Récupération des calories générées par les installations frigorifiques	Valorisation pour le chauffage des locaux ou la production d'eau chaude sanitaire
	Fermeture par portes des meubles froids réfrigérés pour le froid négatif ou positif	
...	...	...
ECS	Chauffage de l'eau chaude sanitaire	Solaire thermique pour la production d'ECS
...	...	...

Figure 8 : Exemples d'actions de réduction relatives au poste « Énergie » (p.105-p.110)

A partir des retours d'expériences des entreprises du secteur, le guide propose des **pistes d'actions** de réduction des émissions de GES pertinentes, en privilégiant les actions pour lesquelles la distribution dispose des leviers d'optimisation les plus immédiats (cf. extrait figure 8). Des indicateurs de suivi souvent utilisés pour suivre ces enjeux et actions sont également proposés (p.105-p.110) !



# Des éléments complémentaires

## De nombreuses recommandations pour vous accompagner :

N'hésitez pas à bénéficier de l'expérience acquise par les acteurs du secteur dans la réalisation de bilan GES. De nombreuses recommandations méthodologiques et **conseils pratiques** pour vous accompagner dans votre propre exercice sont présents tout au long du guide. Retrouvez les d'un simple coup d'œil !

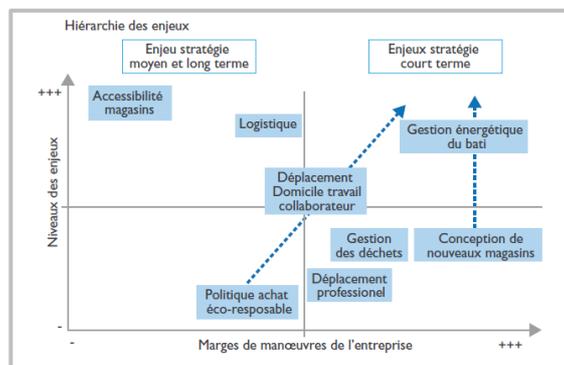


## Bonnes pratiques de pilotage des démarches :

Retrouvez les bonnes pratiques identifiées par les entreprises du secteur en matière de pilotage de la démarche et de son positionnement parmi les autres actions de l'entreprise, en vue d'assurer sa réussite.

Découvrez également des exemples d'outils de pilotage utilisés par les organisations ayant participé au retour d'expérience (cf. exemple figure 9) !

Figure 9 : Hiérarchisation des enjeux et planification stratégique pour une entreprise ayant participé au retour d'expérience (p.115)



## Retours d'expériences à partir des bilans publiés

De nombreux bilans d'entreprises du secteur sont aujourd'hui publiés sur la plateforme de l'ADEME. L'intégralité de la démarche est accessible à tous. N'hésitez pas à vous inspirer des plans d'actions proposés !

Rendez-vous sur [www.bilans-ges.ademe.fr](http://www.bilans-ges.ademe.fr) dans la rubrique : « Bilans en ligne » > « Consulter les bilans ».

Figure 10 : Extrait d'un plan d'actions publié sur la plateforme de l'ADEME

### Le volume de réduction attendu pour le scope 1 est de 3123.0 tCO2e

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, Kering a défini en 2012 un ensemble d'objectifs ambitieux et chiffrés à horizon 2016, parmi lesquels :

- réduction de 25 % des consommations d'eau, de la production de déchets et des émissions de CO2 générées par la production des produits et services, tout en tenant compte de la croissance du Groupe ;
- compensation de la totalité des émissions de CO2 des Scopes 1 et 2 du Greenhouse Gas Protocol grâce à des programmes contribuant à la conservation de la biodiversité et au développement des communautés locales dans les zones géographiques où le Groupe opère

Les consommations d'énergie et le transport de marchandises et de personnes constituent les deux principales sources d'émissions de CO2 du Groupe (sans tenir compte des émissions liées à la chaîne d'approvisionnement). Les principales actions engagées visent ainsi à :

- améliorer l'efficacité énergétique des magasins et infrastructures
- développer le recours aux énergies renouvelables
- Optimiser les flux logistiques et recourir aux transports alternatifs



**ADEME**  
20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex  
01

7644

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



Pour plus d'informations sur la démarche de Bilan GES :  
<http://www.bilans-ges.ademe.fr/>

Pour un accès direct au guide sectoriel « Réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre – Distribution & commerce de détail » : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-beges-realisation-bilan-ges-commerce-et-distribution-7644.pdf>